

# La Crau en 2050 : quelles **stratégies** pour notre ressource en eau ?

## Restitution des conclusions de l'étude et premiers échanges *sur les trajectoires*

*proposées pour s'adapter aux évolutions climatiques, économiques  
et institutionnelles sur le territoire de la Crau et en Durance*





# 1 Sinergi Quelle ressource en 2050 ?

## Les principales conclusions à retenir

La ressource en eau sur la Crau en 2050 ne sera plus celle que l'on connaît aujourd'hui :

- le changement climatique va accentuer le déficit en Durance et en Crau,
- les enjeux socio-économiques (multi-usages de l'eau en Durance, pérennité de la filière foin et des infrastructures de transfert d'eau)
- et les évolutions du territoire (urbanisation...) fragiliseront le système actuel de recharge de la nappe.

Des choix collectifs devront être réalisés en matière :

- d'aménagement du territoire,
- de rénovation des infrastructures de transfert d'eau (canaux agricoles)
- de préservation des zones humides
- de soutien économique de la filière foin de Crau pour sa contribution à la recharge de la nappe
- de maintien de l'accès à l'eau publique de tous y compris des habitats isolés.
- de partage de l'eau transférée depuis la Durance.

## Vers quelles trajectoires se diriger en 2050 ?

### Stratégie d'INACTION ?

- 90 Mm<sup>3</sup>/ an de déficit de la recharge par rapport à la situation actuelle

- 24%

Ne rien faire c'est-à-dire ne pas tenir compte du changement climatique et poursuivre les tendances actuelles d'urbanisation et d'autorisation de prélèvements sans réflexion sur la disponibilité future et l'évolution de la ressource

⇒ Va fragiliser le système en cas de sécheresse sévère .

⇒ Remettra en question la pérennité d'une grande partie des usages (agriculture, eau potable, industrie, milieux humides...) et des services aujourd'hui rendus.

### Stratégie de CONSERVATION ?

-26 Mm<sup>3</sup>/ an de déficit de la recharge par rapport à la situation actuelle

- 7%

On MAINTIENT tous les usages actuels (eau potable, eau agricole, eau industrielle) et l'alimentation des zones humides dépendantes. On essaye d'optimiser l'existant mais on ne peut pas compenser les déficits en eau liés au changement climatique. Les 3 usages principaux "souffrent" (agriculture, AEP privée au Nord et les zones humides du centre Crau).

# 2 Les acteurs locaux s'expriment...

Synthèse des échanges du 10 septembre 2020

## sur l'eau et l'aménagement du territoire

### Pas de développement futur sans eau

*“L'eau est une problématique qui conditionne la vie et le développement des territoires. Nous voulons mettre en synergie la préservation de la ressource et l'économie (industrie, agriculture...). C'est l'équation à résoudre dans les années à venir”.*

C. TRAMONTIN, Présidente du SYMCRAU

### Ne plus imperméabiliser les sols... pour préserver la recharge de la nappe

*“La politique de non imperméabilisation des sols voire de désimperméabilisation prônée dans le 11<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'eau est une des conditions indispensables pour alimenter la ressource en eau de la nappe par les prairies de foin de Crau (...) Si la ressource en eau n'est pas là, on va avoir des difficultés à alimenter les populations”.*

D. RÉAULT, Vice-Président à l'eau et assainissement de la Métropole et vice-président du Département 13

## Les participants

### ÉLU(e)s

- BARTOLI Gérard, adjoint à Grans
- BONFILLON Marylène, déléguée au SYMCRAU, adjointe à Salon-de-Provence
- FRICKER Jean-Pierre, élu de Mourières
- GARCIA Yves, adjoint à Istres
- GRASSET Gilbert, élu à St Chamas
- HIGLI Daniel, élu de Miramas - délégué au SYMCRAU
- LAMBERT Patrick, élu à l'environnement de Saint Mitre-les-Remparts
- MANELLI André, élu à St-Martin-de-Crau
- MAURIZOT Philippe, conseiller régional Région Sud
- NEGRON Marc, adjoint à Aureille
- ORIOL Anne-Claire, Adjointe à St-Martin-de-Crau
- QUAIX Gérard, élu à ACCM
- RAVIOL Pierre, élu à ACCM
- REAULT Didier, élu à la Métropole et vice-Président du Département 13
- SAVOY Christian, élu à Lamanon
- TROUSSIER Philippe, adjoint à l'environnement à Fos-sur-Mer
- TRAMONTIN Céline, Présidente du SYMCRAU

### Partenaires techniques et financiers - Etat

- EIFFES Jean-Michel, Chef de service Agence de l'Eau
- GRANGIER Jérôme, Directeur de la CED (Commission Exécutive de la Durance)
- JOBERT Pascal, Directeur adjoint DDTM 13
- MORLAND Rémy, ARS PACA
- NALBONE Olivier, chargé mission Région Sud
- THOMAS-CHABAS Marie, DDTM 13
- VERRIER Florence, Directrice adjointe de la DRAAF
- VOUTIER Nathalie, ARS PACA
- ZYS Cécile, Agence de l'Eau

... Suite des participants page 5

## Stratégie de RÉDUCTION des objectifs environnementaux ?

-60 Mm<sup>3</sup>/ an  
de déficit  
de la recharge  
par rapport à la  
situation actuelle

- 17%

On ABANDONNE les écosystèmes du centre Crau dépendants de la nappe et on SÉCURISE l'eau pour les autres usages : eau potable, agriculture. Les zones humides de centre Crau (Vergière centrale et amont, Grand Brahis, Baisse de Raillon) sont fortement fragilisées ainsi que l'AEP privée dans le secteur de Salon-de-Provence.

## Stratégie d'EFFORTS PARTAGÉS ?

-11 Mm<sup>3</sup>/ an  
de déficit  
de la recharge  
par rapport à la  
situation actuelle

- 4%

Grâce à des efforts partagés (compensation des éventuelles baisses de dotations de la Durance, réduction des consommations d'eau par tous, optimisation du transfert d'eau depuis la Durance, soutien à la filière foin de Crau...), on SATISFAIT tous les usages (eau potable, eau agricole, eau industrielle) et l'alimentation des zones humides. Le territoire est alors plus résilient au changement climatique et aux épisodes de sécheresse.



# Les acteurs locaux s'expriment...

## sur la fragilité financière du patrimoine hydraulique et la nécessité de repenser son mode de financement

### Un modèle économique à réinventer pour les ASA

*“Les canaux n'ont pas les ressources financières suffisantes pour perdurer dans le temps. Ils ne trouvent pas de soutien financier pour aider à leur entretien car les autres utilisateurs les considèrent souvent comme non économiques. Les canaux souffrent à tort d'une mauvaise image : puisque seulement 15-25% de l'eau est utilisé par la plante, on considère que ce n'est pas économique. C'est oublier que cette eau infiltrée dans la nappe sert de ressource stratégique pour l'eau potable (...) Il faut trouver des solutions pour aider les ASA”.*

**P. JOBERT, Directeur adjoint de la DDTM 13**

*“On est tous conscient que le modèle économique doit être réinventé. Des solutions doivent être imaginées : par exemple faire reconnaître les services rendus par les ASA dans le transport de l'eau potable et pas uniquement dans la fonction d'usage agricole”*

**C. TRAMONTIN, Présidente du SYMCRAU**

### Une implication nécessaire de tous les acteurs locaux... pour soutenir le modèle hydraulique en Crau

*“Les canaux, ce sont comme les artères du corps humain. Si à un moment une des artères est malade, c'est tout le corps qui en pâtit. Jusqu'à présent, chaque canal dispose d'un schéma directeur pour définir l'état des canaux, les aménagements nécessaires et leurs coûts. Par exemple les arrosants de la Crau prévoient 40 millions d'euros de travaux dans les 20 prochaines années. Pour réparer le canal de la Haute Crau, il faut 6 à 7 millions d'euros. Mais pour cela, il faut trouver de l'argent car les contributions par les agriculteurs adhérents et les subventions ne suffisent plus. **Les responsables politiques de ce territoire doivent se poser la question du devenir des canaux.** S'il n'y a pas une structuration de ce territoire pour aider les canaux, **on court à la catastrophe et pas en 2050 mais d'ici 2025-2030”.***

**JL PLAZY, Président des ASA**

*“Il faut gérer l'ensemble des ouvrages qui sont en train de se détériorer voire de s'effondrer comme le canal de la Haute Crau. **Le problème de financement est donc d'importance vitale à destination des élus”***

**P. LÉVÈQUE,**  
Pdt Chambre d'agriculture 13

*“J'entends aujourd'hui que **le niveau d'investissement sur les canaux ne peut plus être de la responsabilité unique des ASA.** Je mesure également l'enjeu pour les canaux et toute la gestion de l'eau qui en découle pour les autres usages. Je vais voir comment **mettre l'ensemble des capacités d'intervention de la Métropole et du Département sur ces sujets-là.** On a un vrai chantier. Il faut aller vite. Ma présence ici témoigne de notre **volonté de nous investir.** On va également travailler avec la région pour avoir une vision d'ensemble et des propositions cohérentes à vous faire “.*

**D. RÉAULT, Vice-Président à l'eau et assainissement de la Métropole et vice-président du Département 13**





## sur l'accès à l'eau potable pour tous

### Assurer une bonne gestion future de la ressource pour garantir de l'eau à tous

“Le schéma directeur eau potable de la Métropole est en cours donc les points soulevés par SINERGI vont être intégrés dans notre réflexion. On veut vous soutenir et on sera attentif pendant les 6 années qui viennent à l'évolution de la nappe et à ses capacités. Sur ces éléments naturels qu'est la ressource en eau, il n'y a pas d'alternative. **Il faut donc garantir une bonne protection et une bonne gestion pour pouvoir offrir de l'eau à tout le monde en 2050**”.

**D. RÉAULT, Vice-Président à l'eau et assainissement de la Métropole et vice-président du Département 13**

### Réfléchir à d'autres ressources possibles ?

“On a toujours considéré que la nappe est la seule ressource. Mais **l'aquifère du Miocène** plus profond, même s'il est moins productif, **ne pourrait-il pas être exploité ?**”

**C. TREZZY, Département 13**

“On parle souvent de la nappe de la Crau et de ses cailloutis mais cette nappe est incluse dans un système aquifère plus complexe avec des connexions entre les sillons. **Certains forages agricoles et le captage d'eau potable de la ZAC de la Crau à Salon exploitent l'aquifère du Miocène** qui est très productif. Mais **cette aquifère reste encore peu connu aujourd'hui**”.

**A. BAILLIEUX, SYMCRAU**

“Il faut peut-être **se projeter vers d'autres systèmes d'alimentation en eau**, en lien par exemple avec l'étang de Berre. Cela peut paraître fou en termes d'investissements financiers mais pourquoi pas y réfléchir de nouveau. Il y a eu des pistes. Pourquoi ne pas les réouvrir et remettre ce chantier sur la table”.

**D. RÉAULT, Vice-Président à l'eau et assainissement de la Métropole et vice-président du Département 13**

### Techniciens des collectivités

- **ARSAC Jean-Damien**, eau et assainissement ACCM
- **BLANES Laurent**, Direction eau - Métropole
- **CAILLOL Romain**, SAUR
- **DELCORSO Marc**, Chef de service Ecologie du territoire - Métropole
- **DI BENEDETTO-THIBAUT Charlotte**, Mairie de Port-Saint-Louis
- **FIANDINO DHO Marie-Claude**, Directrice ad-jointe stratégie environnementale - Métropole
- **FIGUIERE Emmanuelle**, Chargée des relations institutionnelles à Fos-sur-Mer
- **FREMONT Nathalie**, mission ressource à la Métropole
- **GARNIER Audrey**, Chargée de mission Natura 2000 Crau
- **GERBAUDO Florence**, responsable environnement de St-Martin-de-Crau
- **HUMBERT Coralie**, chargée de mission adaptation au changement climatique à la Métropole
- **KROPIN Mathilde**, chargée de mission eau et climat DRAAF / CED
- **MAESTRE Nathalie**, Responsable Pôle urbanisme et Environnement à Port-Saint-Louis
- **MAISONS Lucien**, SAUR
- **MASSEZ Grégoire**, Conservateur du Marais de Meyranne et chargé de missions RNN des Marais du Vigueirat - Les amis du Marais du Vigueirat
- **OULES Emeline**, chargée de mission zones humides au CEN PACA
- **FILIPOZZI Laurent**, PNR des Alpilles
- **TRON Michel**, Direct. environnement d'Istres
- **RUIZ Christophe**, garde gestionnaire à Port Saint Louis
- **TREZZY Claudine**, cadre technique de l'environnement au Département 13

### Usagers (agriculture, industrie, exploitant des eaux, associations...)

- **ARNAUDET-DATTY Sylvain**, conseiller eau et environnement - Chambre d'agriculture
- **BAYARD Marc**, Président Environnement Industrie
- **MOREL Lauriane**, Chambre d'agriculture 13 - conseillère gestion de l'eau OUGC
- **LEBEAU Julie**, Chargée de mission FDSH 13
- **PLAZY Jean-Louis**, Président ASA UBC, ASCO arrosant de la Crau
- **QUONIAM Idabelle**, GPMM (Grand Port Maritime de Marseille)
- **RICHARD-BURET Guillaume**, Directeur Agglopolo Provence Eau
- **ROUX Sébastien**, service civique aux marais de Meyranne
- **TITOUS Gwenaëlle**, Société des Eaux de Marseille
- **TRONC Didier**, directeur du Comité du Foin de Crau

### Monde de la recherche

- **BOURRIE Guilhem**, Académie d'agriculture de France
- **OLIOSO Albert**, INRAE
- **TROLARD Fabienne**, directrice de recherche INRAE

### Animateurs

- **ALCAZAR Charlotte**, Directrice SYMCRAU
- **BAILLIEUX Antoine**, Hydrogéologue SYMCRAU
- **FENART Pascal**, HYDROFIS
- **VINDRY Rachel**, Autrement Dit



# Les acteurs locaux s'expriment...

## sur le rôle de l'irrigation gravitaire des prairies de foin de Crau dans la recharge de la nappe

### Des économies d'eau pour les canaux mais pas pour les prairies

**“Une des particularités de ce territoire, ce sont les aménités positives de l'agriculture. Le foin de Crau a un impact favorable sur le territoire en permettant à un territoire très peuplé d'accéder à l'eau potable”.**

**F. VERRIER, Directrice adjointe de la DRAAF**

**“Une certaine pensée unique tend à dire que seules les économies d'eau sont la solution pour gérer la baisse de la ressource en eau. Mais si on diminue l'eau apportée dans la nappe de la Crau par l'irrigation gravitaire tout le monde sera impacté”.**

**P. LÉVÈQUE, Pdt Chambre d'agriculture 13**

**“Quand on parle économie d'eau, on parle bien de la régulation des canaux, et non pas de l'eau qui irrigue les parcelles. On a bien compris l'enjeu à maintenir cette irrigation pour l'activité agricole mais aussi pour l'alimentation de la nappe. Des économies sont possibles sur les 100 millions m<sup>3</sup> qui transitent par la Crau et qui sont rejetés car non utilisés par l'irrigation ni pour un autre usage. Il est possible de réduire ces pertes en optimisant les canaux. L'Agence de l'eau peut accompagner ces travaux si des économies d'eau reviennent au milieu naturel et favorisent le bon état des milieux, sujet qui intéresse l'Agence.**

**JM EIFFES, Chef de service Agence de l'Eau**

## sur les risques de fragilisation économique et foncière des prairies de foin de Crau

**“Contrairement à ce qu'on croit, les surfaces de prairies de foin de Crau ont augmenté de 1 200 ha depuis 12 ans. On a créé plus de prairies que l'urbanisation n'en a détruit. La filière avait su s'adapter aux crises (...) Aujourd'hui on est inquiet. On est revenu 15 ans en arrière : l'urbanisation va continuer à manger nos prairies qui ne pourront plus s'étendre car les espaces naturels sont protégés. Le foin de Crau n'est plus soutenu par la PAC (Politique Agricole Commune). La production n'est plus autant rémunératrice, ce qui pourrait amener les producteurs de foin de Crau à se tourner vers d'autres cultures mais plus consommatrices en eau. On est à la croisée des chemins sans savoir vers quoi on se dirige”.**

**Didier TRONC, Comité de Foin de Crau**





## sur le rôle joué par les zones humides

### Et la volonté de ne pas les "sacrifier"

*"Il faut intégrer le rôle joué par les écosystèmes, notamment par les zones humides qui réalimentent la nappe. Scinder les prairies de foin de Crau et les zones humides n'est pas pertinent car dans la définition des zones humides, il y a aussi des zones humides agricoles dont les prairies de foin de Crau (...) Le scénario qui impliquerait de sacrifier des zones humides ne peut pas être envisagé ne serait-ce que par la réglementation existante qui protège ces zones humides et qui irait contre ce scénario".*

E. OULÈS, botaniste au CEN

*"Je crois à l'utilité des zones humides, On ne peut pas les sacrifier dans un dispositif dégradé, elles ont un rôle de protection contre la salinisation, contre la submersion marine".*

D. RÉAULT, Vice-Président à l'eau et assainissement de la Métropole et vice-président du Département 13

## sur une augmentation probable des besoins en eau en 2050

*"Comment s'explique une possible augmentation de 50% des prélèvements en nappe en 2050 ?"*

O.NALBONE, chargé mission Région Sud

*"C'est un scénario possible et qui pourrait se présenter selon l'évolution économique de certaines activités du territoire (évolution industrielle, diversification de l'agriculture, changement de pratique de foin vers de l'arboriculture...)"*

C. ALCAZAR, Directrice du SYMCRAU





## sur les effets du **changement climatique** sur la baisse de la ressource en eau

### Ne pas minimiser les impacts du changement climatique

“Le changement climatique est un facteur primordial à prendre en compte pour l'avenir. Les scientifiques ont tendance à se positionner sur des scénarios médians plus optimistes mais **en tant que décideur politique responsable, on doit prendre en compte l'hypothèse la plus négative**”.

P. MAURIZOT, Conseiller régional

“**Les situations de sécheresse ont déjà été connues sur la Crau dans les années 30** avant les aménagements hydrauliques de Serre-Ponçon (...) Rien n'interdit qu'elles se reproduisent. La construction du barrage de Serre-Ponçon a permis d'augmenter de façon significative la quantité d'eau dans la nappe de la Crau (+10%) sur laquelle s'est greffé tout le développement économique de la Crau avec cette vision d'une eau pas chère et de bonne qualité”

F. TROLARD, chercheuse à l'INRAE

“Le **changement climatique** (augmentation des épisodes de sécheresse, baisse de l'enneigement...) va avoir des conséquences manifestes sur la ressource en eau. **Il conditionnera les arbitrages qui seront faits sur la Durance**. Ces choix humains ne peuvent être modélisés mais SINERGI permet de quantifier les impacts sur la Crau sur la base d'hypothèses de réduction de la ressource disponible en Durance”.

C. ALCAZAR, Directrice du SYMCRAU





📌 **Des efforts ponctuels acceptables**

“Dans une des simulations de SINERGI, il est suggéré d'allonger les tours d'eau en passant de 10 à 13 jours pour gérer la baisse de la ressource. Ces diminutions sont déjà intégrées dans les plans de crise des ASA. Mais **cet allongement des tours d'eau n'est possible que pour des années exceptionnelles et pas de manière récurrente** car sinon c'est la perte totale des récoltes”.

Didier TRONC, Comité de Foin de Crau

📌 **Des process industriels déjà économes en eau...**

**Difficulté de se projeter sur les besoins en eau industrielle en 2050**

“L'industrie comme tous autres usagers doit participer aux efforts généraux d'économie d'eau, voire de réduction quand c'est possible. Mais **ceci n'est pas nouveau dans le monde industriel** car pour la compétitivité de son outil, l'industriel cherche toujours à réduire les coûts de production (coûts de l'électricité, coûts d'utilisation en eau...) notamment par des technologies adaptées qui répondent d'ailleurs aux exigences européennes.

**C'est difficile de se projeter à l'horizon 2050** et de dire quel sera le contexte industriel local (...) L'enjeu pour nous est de **maintenir dans l'avenir une capacité de prélèvement suffisante en eau pour permettre de s'adapter aux évolutions industrielles** (...) Aujourd'hui lorsqu'une nouvelle activité s'implante, on s'interroge sur ce qu'elle peut apporter au territoire et ce que le territoire peut lui apporter en retour. La question de l'eau est donc primordiale. Donc si un territoire est très contraint en termes de disponibilité en eau et si l'industrie est fortement consommatrice d'eau, on lui dira d'aller ailleurs “

Marc BAYARD, Président d'Environnement Industrie

📌 **Des solutions techniques existantes pour économiser l'eau agricole**

“La chambre d'agriculture travaille sur les économies d'eau à partir de moyens techniques comme des martellières automatiques, des capteurs d'eau, ou le projet arbo-Crau pour mesurer la quantité d'eau nécessaire à un arbre pour continuer à produire tout en utilisant le minimum d'eau. Il y a nécessité de pallier un futur manque d'eau (...) Toutes les solutions doivent être envisagées par exemple la création de “bassines” dans les alpes pour stocker l'eau agricole”.

P. LÉVÈQUE, Pdt Chambre d'agriculture 13



## sur le lien étroit entre la quantité et la qualité

“En tant que délégataire de l'eau potable sur le Pays salonnais, on est sensible à la quantité de l'eau, on mène des actions pour optimiser notre activité, entretenir les infrastructures afin de réaliser des économies d'eau et redonner de la capacité à la ressource. Mais **on est également responsable de la qualité de l'eau qu'on distribue**. La réflexion sur la ressource doit se penser d'un point de vue quantitatif et qualitatif”

La question qualité a été traitée dans l'**Étude Ressource Stratégique conduite par le SYMYCRAU**. Elle a permis de délimiter des zones de sauvegarde pour protéger la qualité de l'eau potable en cohérence avec la recharge actuelle. Si pour des raisons diverses l'état quantitatif devait se modifier, cela conduirait inévitablement à une révision de ces zones de sauvegarde. **Qualité et quantité sont donc étroitement liées”**.

C. ALCAZAR, Directrice du SYMYCRAU

## sur les liens Crau et Durance et la gouvernance

### Une nécessaire concertation à venir...

“La loi parle de gestion équitable et durable de la ressource, équitable entre les usages mais aussi entre l'amont et l'aval. **La nappe de Crau est un hydrosystème en soi mais il est dépendant de celui de la Durance. Des discussions respectueuses entre la Durance et la Crau** sont nécessaires sans que les uns et les autres n'imposent leur point de vue”

P. JOBERT, Directeur adjoint de la DDTM  
13

“Les échanges d'aujourd'hui augurent une concertation future efficiente et efficace (...) On a vu que face aux enjeux, **il faut être capable de s'organiser sur le territoire. Le SAGE et la labellisation EPTB** sont une partie de la réponse. Les choses avancent, les partenaires sont là et font confiance au SYMYCRAU. Notre marque de fabrique, c'est d'aborder tous les sujets sur le mode de la concertation et de manière consensuelle : le bras de fer n'est pas la solution. Tout le monde peut arriver à développer son activité ou son urbanisme en respectant la préservation de la ressource”.

C. TRAMONTIN, Présidente du SYMYCRAU

### ... avec des outils adaptés.

“Les usages de l'eau sur la Crau sont variés et sont étroitement liés avec la Durance. Il faudra donc travailler avec ce bassin pour assurer la continuité du développement économique en maintenant les ressources en eau et en préservant les milieux naturels. Pour répondre à cette situation multi-acteurs, multi-usages, il existe des outils, notamment le SAGE, véritable main donnée au territoire pour échanger sur les problèmes et les enjeux et trouver des solutions de manière concertée. Dans un SAGE, des aspects réglementaires peuvent être introduits. Le SAGE peut être prescriptif. Mais son intérêt, c'est que ces règles auront été discutées localement au sein de la CLE (Commission Locale de l'Eau) qui représentent tous les usages. **L'outil SAGE pour la Crau a été reconnu comme nécessaire dans le futur SDAGE**. Reste maintenant à définir le périmètre du SAGE en Crau, le portage et l'animation. **Sachez que l'Agence de l'eau soutiendra cette démarche d'animation et de gouvernance comme elle soutient déjà les études de connaissances sur le territoire”**.

JM EIFFES, Chef de service Agence de l'Eau





# Synthèse & ouverture pour la suite

A travers plusieurs trajectoires étayées scientifiquement, l'étude SINERGI permet aux acteurs de la Crau de se projeter sur la ressource en eau en 2050 sur la Crau.

Les pistes proposées aujourd'hui mériteront d'être débattues et approfondies dans le cadre du futur SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) en phase d'émergence sur la Crau. Ce premier temps d'échanges montre déjà :

👉 L'importance de préserver la ressource en eau pour **maintenir les différents usages sociaux et économiques** et **garantir le développement futur** du territoire.

👉 Les **efforts actuels consentis par tous** les usages sans qu'il soit encore possible de déterminer les marges de manoeuvre acceptables dans l'avenir.

👉 Le **constat partagé de la fragilité économique du système hydraulique** en Crau et du besoin impérieux de moderniser et de consolider financièrement ce système qui alimente l'agriculture et indirectement tous les autres usages, notamment l'eau potable.

👉 L'**alimentation en eau potable** est donc un sujet essentiel avec des questions liées à la sécurisation de l'eau pour tous (en ville et pour les habitats isolés), à la gestion d'une ressource non substituable ou au contraire à la capacité de trouver d'autres solutions (utiliser davantage l'aquifère du miocène ? Faire venir de l'eau d'ailleurs ?...) ; solutions qui devront être étudiés selon leur faisabilité technique, économique, sociale, environnementale et politique.

👉 Le maintien des zones humides semble être confirmé, **les milieux ne devant pas être "sacrifiés"** face à une diminution de la ressource en 2050.

👉 La question du **maintien des prairies irriguées** reste et restera incontournable pour pérenniser le fonctionnement hydraulique spécifique de la nappe de la Crau.

👉 Le **lien avec la Durance apparaît plus qu'évident** aujourd'hui au regard du changement climatique et de l'arbitrage qui pourrait être pris, conditionnant alors la disponibilité de la ressource en eau en Crau.

La place de la Crau dans un hydro-système global pourra être représentée et réaffirmée notamment via la Commission Locale de l'Eau, instance de gouvernance du futur SAGE en Crau.



# Étude SINERGI réalisée de 2018 à 2020

par :



Syndicat Mixte de gestion de la nappe de la Crau

20 Cité des Entreprises - ZI du Tubé Sud

13800 Istres - Tel : 04.42.56.64.86

Email : [contact@symcrau.com](mailto:contact@symcrau.com)

Site internet : [www.symcrau.com](http://www.symcrau.com)

Avec l'appui technique de :



HYDROFIS

Avec l'appui en concertation de :



Partenaires techniques, scientifiques et financiers :



PRÉFET DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES  
CÔTE D'AZUR



établissement public de l'État



PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR



DÉPARTEMENT  
BOUCHES  
DU RHÔNE



UMR 1114 EvmaH  
Environnements Méditerranéens et  
Modélisation des Agro-Hydro-systèmes



Géosciences pour une Terre durable

